

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 14 mars 2022

Délibération n° 2022-1019

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Sport - Partenariat avec les clubs sportifs professionnels - Attribution de subventions pour la saison 2021-2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

Rapporteur : Monsieur Yves Ben Itah

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 février 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : mercredi 16 mars 2022

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieu, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Chambon (pouvoir à M. Doganel), Mme Arthaud (pouvoir à Mme Charnay), M. Maire (pouvoir à Mme Guerin).

Conseil du 14 mars 2022**Délibération n° 2022-1019**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Sport - Partenariat avec les clubs sportifs professionnels - Attribution de subventions pour la saison 2021-2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 février 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte et objectifs

Les articles L 113-2 et L 113-3 du code du sport disposent que les associations sportives ou les sociétés sportives peuvent recevoir des subventions publiques pour la réalisation de missions d'intérêt général. Le montant maximal de ces aides ainsi que les missions d'intérêt général concernées sont précisés dans les articles R 113-1 et R 113-2 dudit code.

La formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés font partie de ces missions d'intérêt général. De même, la participation à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale, tout comme la mise en œuvre d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives, peuvent faire l'objet d'un soutien des collectivités.

Dans le respect de ce cadre législatif et réglementaire, la Métropole de Lyon a engagé, depuis 2010, un travail partenarial avec les clubs sportifs présents sur son territoire, sur l'activité de leur centre de formation, leur ancrage dans le tissu sportif et associatif local et la prise en charge de missions d'intérêt général.

Ce travail a permis de situer la stratégie de chaque club en matière de relation avec les clubs de l'agglomération, ses perspectives à moyen terme et d'évaluer les cibles de son action et l'évolution de ses principaux indicateurs d'activité.

Ces éléments sont ensuite confrontés au budget annuel prévisionnel du club et un bilan est présenté chaque année à la Métropole, par les dirigeants du club sportif, lors d'une réunion associant des représentants de l'ensemble des groupes politiques de la Métropole.

Les clubs sportifs professionnels sont des vecteurs importants de notoriété du territoire de la Métropole, au niveau international notamment.

Les principaux objectifs visés dans le cadre de ce partenariat sont les suivants :

- permettre aux clubs sportifs professionnels de disposer de centres de formation de qualité, attractifs et reconnus sur le plan national et international. Les centres de formation doivent prévoir les conditions d'hébergement adaptées, un suivi de la santé des jeunes stagiaires et une prise en charge scolaire,

- garantir, *via* les conventions signées avec chaque club sportif professionnel, une présence sur le territoire de la Métropole, dans le cadre de partenariats avec les clubs amateurs : formation d'éducateurs, entraînements partagés avec les joueurs professionnels pour certains joueurs des clubs amateurs, rencontres et échanges entre dirigeants, prêts de matériels, participation des clubs professionnels à des actions et événements sportifs organisés par les clubs amateurs, séances de détection,
- favoriser la participation des clubs sportifs professionnels aux actions conduites dans les quartiers dans les domaines sport-insertion, sport-santé, sport-emploi, etc. Ces actions sont conduites en lien avec les communes,
- garantir, la qualité de l'accueil et la sécurité des spectateurs dans les enceintes sportives.

Six clubs sportifs évoluant dans des championnats professionnels, et/ou disposant de sociétés commerciales, sont concernés par la présente délibération.

Tout comme la précédente saison, la saison 2020-2021 a été impactée par la crise sanitaire. Si le début de saison a pu se dérouler dans des stades partiellement ouverts, le second confinement a fortement impacté l'activité des clubs à partir du 31 octobre 2020. Néanmoins, l'expérience acquise lors du 1^{er} confinement a permis aux clubs de réagir plus rapidement et de mettre en place des modes de fonctionnement adaptés dans les centres de formation.

II - Association LDLC ASVEL basket masculin

Le club sportif LDLC ASVEL basket repose sur 2 entités distinctes : l'association ASVEL basket, qui gère le centre de formation, et une société anonyme sportive professionnelle (SASP), l'ASVEL.

Le centre de formation du club est financé à la fois par des subventions publiques et la SASP ASVEL. Les relations entre l'association et la SASP font l'objet d'une convention. La convention actuelle a été signée le 1^{er} juillet 2019 et court jusqu'au 30 juin 2034.

Depuis 2017, le même actionnaire majoritaire (Tony Parker) est également présent au sein du club du LDLC ASVEL féminin.

1° - Bilan de la saison 2020-2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0570 du 31 mai 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 123 000 € au profit de l'ASVEL basket dans le cadre de la saison 2020-2021.

Le club a été sacré champion de France à la fin de la saison 2020-2021 et a gagné la Coupe de France. La participation à l'Euroleague, confirmée par l'instance européenne, a conduit l'ASVEL à se renforcer avec des joueurs venus d'autres clubs. Mais l'équipe dirigeante a parallèlement rappelé son attachement à la formation villeurbannaise dont sont issus plusieurs joueurs faisant partie de l'effectif professionnel. La stratégie du club, qui entend associer ces jeunes joueurs à des joueurs français ou étrangers plus aguerris, reste d'actualité.

L'ancrage sur le territoire s'effectue dans le cadre d'un réseau d'une trentaine de clubs partenaires (séances de détection, échanges et formation d'éducateurs, sessions sur l'arbitrage, prêt de joueurs à des clubs amateurs de la Métropole). La formation sociale des jeunes fait l'objet d'un effort particulier depuis 2018 mais la crise sanitaire a contraint à des aménagements de programmes.

Un partenariat spécifique a été mis en place en juillet 2021, dans le cadre d'une convention, avec le club LyonSO. Ce club est organisé en coopération territoriale de clubs (CTC) depuis 2015 autour des clubs suivants : Sainte-Foy-lès-Lyon, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Ecully, Tassin-la-Demi Lune, Charbonnières-les-Bains).

Avec un nombre quasi-identique de joueurs accueillis, le club a souhaité maintenir un accompagnement qualitatif et réduire ainsi les risques d'échec. La notoriété de l'académie et du centre de formation sont croissantes mais le club conserve un tiers des effectifs issu du territoire de la Métropole.

	2019-2020	2020-2021
niveau du club	Pro A (1 ^{er} niveau)	
nombre de joueurs inscrits au centre de formation	20	21
origine géographique	35 % du territoire de la Métropole	30 % du territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	721 000 €	880 000 €

Le budget réalisé est en nette hausse par rapport au budget de la saison précédente, en large partie due à l'hébergement du centre de formation au sein de la Tony Parker Academy à Gerland (depuis la saison dernière) avec une hausse de la qualité des prestations et du niveau d'encadrement.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2021-2022 (budget en annexe)

Le club participe à l'Euroleague de basket, compétition européenne de basket la plus prestigieuse. Sa participation, en tant qu'équipe invitée durant 2 années, a été confirmée par l'instance européenne et devient donc pérenne. Bien que le niveau sportif soit sensiblement supérieur à celui du championnat de France, la volonté du club est de permettre à quelques jeunes issus du centre de formation d'évoluer à ce niveau européen.

Le projet d'Aréna se poursuit, porté par l'Olympique Lyonnais sur le site du Parc OL à Décines-Charpieu. L'Olympique Lyonnais est devenu actionnaire du club LDLC ASVEL à hauteur de 33,3 % depuis mi-2020. Cette association permet à l'ASVEL de réduire son déficit de surface financière par rapport aux grands clubs européens actuels.

La Tony Parker Academy, inaugurée en octobre 2019 à Gerland, accueille désormais le centre de formation. Sur un site unique seront regroupés le centre de formation de l'ASVEL, les activités de formation de l'academy (en association avec la société Adequat), l'académie elle-même, composée d'une trentaine de jeunes joueurs, mais également une école d'arbitrage et d'*e-sport*. Un volet social est enfin prévu avec, notamment, un centre d'entraînement pour les joueurs sans emploi, à disposition des joueurs à la recherche d'un club ou préparant une reconversion à l'issue de leur carrière.

Le club poursuit la mise en place d'actions en matière de développement durable et d'éco-responsabilité : gestion des déchets lors des matchs, mais aussi au quotidien au centre de formation, circuits courts privilégiés pour les approvisionnements lorsque cela est possible et gestion technique des fluides optimisée.

Une section basket adapté a été mise en place en début de saison, affiliée à la Fédération française de sport adapté (FFSA). Elle compte déjà plus de 40 licenciés dont une majorité de jeunes ayant des troubles autistiques.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 123 000 € au profit de l'association LDLC ASVEL basket masculin, pour la saison 2021-2022, montant stable par rapport à la saison précédente.

III - Association FC Lyon ASVEL féminin

Le club sportif FC Lyon ASVEL féminin repose également sur 2 entités distinctes : l'association FC Lyon basket féminin, support historique du club créé en 1946, qui gère le centre de formation, et une société, la SASP ASVEL Lyon féminin. Une convention, en date du 17 septembre 2017, lie l'association et la société commerciale pour une durée de 15 ans. Le centre de formation est rattaché à l'association depuis le 1^{er} juillet 2015. Il s'agit de l'un des 2 meilleurs centres de formation français.

En 2017, la SASP Lyon basket est devenue la SASP ASVEL Lyon féminin et l'association devient le FC Lyon ASVEL féminin. En octobre 2019, l'Olympique Lyonnais a pris une participation minoritaire dans le capital de la SASP Lyon ASVEL féminin et la société LDLC est devenue le nouveau partenaire *naming* du club. La dénomination du club est désormais LDLC ASVEL féminin.

1° - Bilan de la saison 2020-2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0570 du 31 mai 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 80 000 € au profit de l'association FC Lyon ASVEL féminin dans le cadre de la saison 2020-2021.

L'équipe fanion a été éliminée en demi-finale du championnat de France et a de nouveau réalisé un beau parcours en Euroleague féminine.

Ces excellents résultats sportifs de l'équipe professionnelle s'accompagnent de résultats équivalents au niveau du centre de formation avec un titre de champion de France espoirs 2019 et des parcours remarquables chaque année pour les équipes de jeunes. Depuis la saison 2019-2020, le centre de formation a rejoint la Tony Parker Academy à Gerland bénéficiant désormais d'équipements de très haut niveau (hébergement, restauration, terrains, etc.). Le centre de formation est aujourd'hui classé n° 1 en France (en excluant le centre fédéral de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance -INSEP-).

Les relations restent étroites entre le centre de formation et l'équipe professionnelle, le directeur du centre de formation et le responsable pédagogique participant aux réunions et réflexions conduites par le *staff* de l'équipe professionnelle. Plusieurs joueuses issues du centre de formation ont participé aux matchs de l'équipe

professionnelle (5 lors de la saison 2020-2021). L'individualisation reste au cœur du projet du centre de formation mais une trame de jeu commune a été mise en place entre l'équipe professionnelle et le centre de formation. Les compétitions ont été interrompues en cours de saison (catégories jeunes) mais des manifestations ont pu être organisées comme le trophée Mado Bonnet regroupant 16 équipes et les enfants de l'école de mini-basket (catégories U9 et U11 -moins de 9 ans et moins de 11 ans-).

Compte tenu du second confinement à l'automne 2020, une adaptation du fonctionnement du centre de formation a été nécessaire. Le suivi médical reste rigoureux et les séances visio ont souvent été privilégiées lorsque cela était possible.

Le taux de réussite au baccalauréat des jeunes filles n'est pas significatif cette année puisqu'une seule candidate s'est présentée et a été reçue. Deux joueuses ont également réussi des examens universitaires (diplôme universitaire de technologie -DUT- biologie Lyon 1 et licence 2 Unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives -UFR STAPS-). Toutes les joueuses du centre de formation suivent une scolarité (de la 3^{ème} pour les plus jeunes jusqu'à l'université pour les plus âgées). L'accent reste porté sur le suivi de la scolarité afin que les jeunes joueuses ne pouvant prétendre à une carrière professionnelle disposent d'une formation leur permettant de poursuivre des études supérieures. Des aménagements d'horaires sont prévus facilitant le double projet. Des cours de soutien sont proposés au sein de la Tony Parker Academy sur les différentes matières.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2020-2021 ainsi que la comparaison avec la saison 2019-2020 :

	2019-2020	2020-2021
niveau du club	Ligue féminine de basketball (1 ^{er} niveau)	Ligue féminine de basketball (1 ^{er} niveau)
nombre de joueuses inscrites au centre de formation	20	20
origine géographique	35 % du territoire de la Métropole	25 % du territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	235 000 €	302 800 €

La baisse du nombre de joueuses issues du territoire de la Métropole est la conséquence de l'attractivité croissante du centre de formation au niveau français et européen. Désormais, ce sont plus de 200 candidatures qui sont reçues et analysées chaque saison. Cette donnée devra toutefois être suivie afin de vérifier que l'ambition du club d'un ancrage territorial fort est respectée.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2021-2022 (budget en annexe)

L'effectif licencié du club a augmenté de 11% par rapport à la saison précédente malgré la crise sanitaire et atteint désormais 204 licenciées, notamment à l'école de mini-basket. Les objectifs du centre de formation restent identiques, à savoir maintenir le meilleur niveau de compétitivité possible pour un club qui ambitionne de s'installer parmi les meilleures équipes féminines européennes tout en s'appuyant sur sa propre formation. Le souhait est également de dispenser une formation sportive ne pénalisant pas le cursus scolaire ou universitaire. Des manifestations sont prévues tout au long de la saison (arbre de Noël mini-basket le 15 décembre 2021, trophée Mado Bonnet le 26 mars 2022, soirée du club, participation au forum des associations).

Un nouveau partenariat est initié cette saison avec l'association Anciela sur le sujet de l'éco-responsabilité (premiers entretiens en novembre 2021, passage en commission animation du club en janvier 2022). Un partenariat avec l'école d'ostéopathie est également mis en place lors du trophée Mado Bonnet.

Les partenariats avec les clubs de basket amateurs de la Métropole se poursuivent même si la crise sanitaire a complexifié les rencontres.

La qualité du suivi scolaire et universitaire ou le suivi en matière de santé bénéficient depuis 2 années des capacités de la Tony Parker Academy et il s'agit d'un avantage certain en période de crise sanitaire.

Toutes les joueuses sont désormais logées au sein de l'académie à Gerland. La restauration s'effectue également à l'académie. En revanche, la salle Mado Bonnet à Lyon continue d'accueillir les matchs et certaines manifestations.

Vingt-et-une joueuses sont inscrites au centre de formation. Ce chiffre est peu évolutif depuis plusieurs années car il correspond aux capacités d'accueil dans les équipements utilisés. Le nombre de jeunes filles accueillies issues de clubs de la Métropole est stable, il est de 25 %.

La Métropole souhaite renforcer son soutien aux clubs sportifs féminins, professionnels et amateurs.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association FC Lyon ASVEL basket féminin, pour la saison 2021-2022, en hausse de 12,5% par rapport à la saison précédente.

IV - Association Olympique Lyonnais

Le club sportif Olympique Lyonnais dispose d'un centre de formation féminin rattaché à l'association Olympique Lyonnais, dénommé également Academy Olympique Lyonnais. Ce centre de formation est financé à la fois par des subventions publiques et la société par actions simplifiée (SAS) Olympique Lyonnais. L'association Olympique Lyonnais englobe le centre de formation, l'équipe de D1 féminine et l'ensemble des équipes amateurs du club.

L'ouverture du *Training center* en octobre 2016, sur le site du Parc OL à Décines-Charpieu, a permis au club de franchir un palier en matière d'infrastructures proposées aux équipes professionnelles masculines et féminines. Parallèlement, l'inauguration de l'Academy à Meyzieu, également dédiée aux filles et aux garçons, marque une étape importante pour la formation lyonnaise. Ce centre de formation est reconnu comme l'un des meilleurs centres de formation français et européen.

L'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais est depuis plusieurs années considérée comme l'une des 2 meilleures équipes féminines de club au monde. Elle a remporté 7 *Champions league* et 14 titres de championnes de France consécutifs. Ada Hegerberg, joueuse internationale norvégienne et de l'équipe lyonnaise, s'est vu décerner en décembre 2018, le 1^{er} Ballon d'or féminin de l'histoire.

Au-delà des performances de l'équipe, l'engagement de l'Olympique Lyonnais dans le développement du football féminin reste soutenu, notamment au travers des relations avec les 14 clubs partenaires de l'Olympique Lyonnais et la hausse progressive du nombre de licenciées féminines au sein de ces clubs. L'attractivité du centre de formation est en croissance constante depuis une dizaine d'années.

1° - Bilan de la saison 2020-2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0570 du 31 mai 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 80 000 € au profit de l'association Olympique Lyonnais pour des missions d'intérêt général au titre de la formation dans le cadre de la saison 2020-2021.

Cette saison sportive 2020-2021 a été une nouvelle fois impactée par la crise sanitaire. Comme de très nombreux acteurs sportifs, le club a organisé ses activités en conséquence, en tenant compte des exigences sanitaires en vigueur. L'académie a ainsi pu fonctionner sans discontinuité.

Certaines opérations prévoyant des rencontres avec les clubs amateurs partenaires ou des scolaires ont dû être annulées fin 2020, ou reportées, mais le lien avec ces clubs partenaires n'a jamais été rompu.

De manière indirecte, les joueuses de l'Olympique Lyonnais, de par leur aura, leurs résultats sportifs mais également leur disponibilité à l'occasion d'événements au contact des clubs amateurs, contribuent à la mise en place de la politique publique sportive de la Métropole, qui vise le développement de la pratique féminine et prévoit de lutter contre les discriminations faites aux femmes dans l'accès à la pratique sportive (partage équitable des moyens techniques et matériels au sein des clubs notamment). Depuis 18 mois et le début de la crise sanitaire, le suivi de la santé des jeunes joueuses est devenu l'une des priorités.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2020-2021 ainsi que la comparaison avec la saison 2019-2020 :

	2019-2020	2020-2021
niveau du club	Ligue 1 féminine	Ligue 1 féminine
nombre de joueuses inscrites au centre de formation	117	123
origine géographique	62 % du territoire de la Métropole	57 % du territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	1 325 080 €	1 217 970 €

Le nombre de joueuses accueillies est en légère hausse. Une nette majorité de ces jeunes joueuses sont issues du territoire de la Métropole (chiffre stable).

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2021-2022 (budget en annexe)

L'objet du soutien métropolitain porte sur le partenariat entre la Métropole et l'association Olympique Lyonnais et concerne le financement du centre de formation du club sportif, pour des missions d'intérêt général au titre de la formation. Les équipes professionnelles féminines et masculines ainsi que le centre de formation masculin ne sont pas concernés par ce partenariat.

Sonia Bompastor, ancienne joueuse internationale de l'Olympique Lyonnais, est la directrice de l'Academy féminine (centre de formation). Pour la saison 2021-2022, le centre de formation accueillera 142 joueuses (123 la saison dernière) : 42 dans la catégorie U12, 29 dans la catégorie U13-U14, 71 dans la catégorie U15 à U19. Le nombre de joueuses originaires de la Métropole est de 58,5 % mais varie selon les catégories d'âge. Le groupe professionnel regroupe quant à lui 30 joueuses.

La sélection assurée à l'entrée du centre de formation a pour objectif de donner un maximum de chances d'évolution au plus haut niveau à chacune des jeunes filles accueillies. Compte tenu de la notoriété internationale de l'équipe 1, l'attractivité du centre de formation est en croissance constante.

Comme lors de ces dernières saisons, le modèle de formation retenu par le club vise à concilier la performance sportive, l'épanouissement individuel et l'engagement sociétal. Au total, le centre de formation mobilise près de 100 salariés à temps complet ou temps partiel et 130 bénévoles.

Parallèlement aux activités dédiées au football, les jeunes filles bénéficient d'un programme d'actions diversifiées en fonction de leur catégorie d'âge. Cette saison, les actions suivantes ont été mises en place et seront réalisées si les conditions sanitaires le permettent :

- visite du Groupama Stadium et du musée,
- concours d'éloquence,
- classe investigation : éducation aux médias et à l'information,
- vidéo de soutien au Téléthon,
- charte signée par le club dans le cadre de la démarche Colosse aux pieds d'argile (lutte contre le harcèlement),
- enquête sur l'homophobie et l'homosexualité dans le football,
- reportage sur la vie au centre de formation,
- sensibilisation aux réseaux sociaux avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL),
- ateliers au Jardin du héros (sujets abordés : santé, compost, alimentation, pollution, biodiversité, etc.).

Des actions de préformation sont également proposées : prévention et secours civiques (PSC 1), visite centre handicap, échanges sur la mixité à l'École normale supérieure (ENS) Lyon, stage de survie en montagne, semaine d'entraînement en langue espagnole, etc.

Le centre de formation dispose, depuis 10 années, de partenariats avec les clubs du territoire. Trente clubs sont concernés cette saison (dont une quinzaine situés sur la Métropole, chiffre stable cette saison). Ces liens partenariaux se structurent désormais aux niveaux national et régional autour, notamment, d'un réseau sport excellence avec 9 clubs dont l'AS Saint-Priest, FC Lyon, FC Vénissieux et 14 clubs et d'un réseau sport avec FC Ménéval, FC Limonest, Olympique Vaulx-en-Velin, AS Buers Villeurbanne, US Meyzieu, FC Chassieu-Décines, ES Trinité, Olympique Saint-Genis-Laval, Sainte-Foy-lès-Lyon.

Ce lien avec les clubs partenaires a été impacté par la crise sanitaire mais reste néanmoins constant : visite dans les clubs partenaires, échanges sur les pratiques, formation gratuite des éducateurs, participation à des matchs amicaux et à des tournois, invitations au stade pour des matchs des équipes féminines et masculines de l'Olympique Lyonnais, opération ramasseurs de balles lors des matchs au Parc OL pour les U14, visite de l'Academy, invitations VIP et mise en lien avec les équipementiers de l'Olympique Lyonnais.

La Métropole souhaite renforcer son soutien aux clubs sportifs féminins, professionnels et amateurs.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association Olympique Lyonnais, pour la saison 2021-2022, en hausse de 12,5% par rapport à la saison précédente.

V - SAS Villeurbanne Lyon Métropole (Villeurbanne handball association -VHA-)

Le club sportif Villeurbanne handball s'appuie sur 2 structures :

- une association sportive, VHA qui compte environ 400 licenciés, 25 entraîneurs et 25 équipes. L'association gère les activités du baby-hand jusqu'à la catégorie - 16 Rhône-Alpes,

- une SAS sportive professionnelle Villeurbanne Lyon Métropole, créée en juin 2018, dont le nom commercial reste VHA, qui prend en charge l'activité professionnelle et commerciale du club et gère l'équipe professionnelle ainsi que le centre de formation. Cette société, dont les statuts ont été actualisés le 18 octobre 2018, s'est substituée à l'ancienne entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Son Président est Tony Breyse. Une convention d'une durée de 15 ans, signée en juin 2018, lie la SAS et l'association VHA.

Depuis le début de la saison 2021-2022 le club évolue en ProLigue, soit le 2^{ème} niveau du handball français, après que la Ligue nationale de handball ait fait bénéficier le club d'une invitation spéciale (au même titre que Caen). Le manager du club, Semir Zuzo, est un ancien joueur international. Le club a donc accéléré sa mutation tout en réaffirmant sa volonté de rester un club formateur disposant d'un fort ancrage territorial. Des liens avec l'association sportive universitaire lyonnaise (ASUL) Vaulx-en-Velin et le HC Bron (clubs de handball féminin) ont été noués qui permettent aux 2 clubs de développer des partenariats et d'éviter des concurrences stériles.

1° - Bilan de la saison 2020-2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0570 du 31 mai 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 78 000 € pour ses missions d'intérêt général au profit de la SAS VHA dans le cadre de la saison 2020-2021. Ce montant est stable depuis 5 saisons.

L'équipe 1^{ère} évolue cette saison en ProLigue, antichambre de l'élite du handball français. L'entente mise en place avec 7 clubs de la Métropole pour l'équipe des moins de 18 ans, entente soutenue par la Métropole, permet d'obtenir d'excellents résultats.

Des jeunes issus du centre de formation étaient régulièrement intégrés à l'équipe de Nationale 1 lors de la saison précédente et l'objectif est de poursuivre ce processus malgré le niveau sportif supérieur et plus exigeant.

Le centre de formation s'appuie sur 6 entraîneurs. Les jeunes sportifs accueillis sont hébergés en internat ou en logements indépendants. Leur formation scolaire est assurée par le biais de conventions passées avec des lycées (Jean Perrin et Frédéric Faÿs), collège (Louis Jovet) ou des établissements d'enseignement supérieur (UFR STAPS et l'Institut national des sciences appliquées ou INSA) permettant aux jeunes de bénéficier d'horaires aménagés. L'entraînement, ainsi que le suivi médical (un médecin et un kinésithérapeute) sont assurés dans des équipements mis à disposition par la Ville de Villeurbanne : salles du Tonkin et des Gratte-Ciel, piste d'athlétisme de l'UFR STAPS.

Le club travaille en lien avec 2 sections sportives scolaires handball (collège Louis Jovet et lycée Frédéric Faÿs). Des stages de handball (découverte ou perfectionnement) ont été mis en place dès la saison 2017-2018 et ont été reconduits depuis mais la crise sanitaire perturbe largement la mise en place de ce type d'actions.

Durant la saison 2020-2021 le club a complété, actualisé et digitalisé son offre commerciale, la présentation et l'organisation de ses événements.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2020-2021 ainsi que la comparaison avec la saison 2019-2020 :

	2019-2020	2020-2021
niveau du club	Nationale 1	Nationale 1
nombre de joueurs inscrits au centre de formation	22	22
origine géographique	90 % du territoire de la Métropole	90 % du territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	120 000 €	120 000 €

Le budget du centre de formation est resté stable et les jeunes accueillis restent très largement issus du territoire de la Métropole.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2021-2022 (budget en annexe)

Pour 2021-2022, le club accueille à nouveau 22 joueurs dans sa structure de formation (nombre identique à la saison précédente), avec une prise en charge individuelle de même niveau que les années précédentes. Ces jeunes joueurs restent issus à 90 % du territoire métropolitain car il s'agit d'une politique assumée par le club et ses partenaires.

L'accession au niveau professionnel dès cette saison, permise par la Ligue nationale de handball, conduit le club à accélérer sa recherche de partenariats. Il a sollicité la Métropole afin qu'elle accompagne son développement et son accession au monde professionnel (réflexion en cours). Le club maintient ses objectifs à court et moyen termes :

- un maintien en 2^{ème} division professionnelle à l'issue de la saison en cours,
- un retour dans l'élite du handball français d'ici à 2022 ou 2023 (saison 2022-2023 ou 2023-2024) et une montée en Nationale 2 de l'équipe réserve,
- la phase finale pour les moins de 18 ans en championnat de France,
- développement des partenariats (sponsoring, le club ayant déjà largement augmenté le nombre de partenariats).

Dans le champ des actions sociales conduites par le club, un travail est conduit avec l'association 10 pour 10 sur le thème de l'insertion grâce au sport. L'association intervient auprès des joueurs, des moins de 15 ans aux seniors.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 78 000 € au profit de la SAS Villeurbanne Lyon Métropole pour la saison 2021-2022, montant identique à celui octroyé lors de la saison précédente.

VI - ASUL Vaulx-en-Velin handball féminin

L'ASUL a été créée en 1935 à Lyon et la section ASUL handball (féminin et masculin) en 1945. En 1989, l'ASUL Vaulx-en-Velin est créée et devient autonome (association loi 1901). Il s'agit du club de plus haut niveau, sur le territoire de la Métropole, en matière de handball féminin.

Le club a évolué durant 43 saisons en 1^{ère} division (de 1958 à 2001) puis 6 saisons consécutives en division 2. Il est aujourd'hui l'un des 20 plus grands clubs français en termes de niveau de jeu. Il comptait 174 licenciées en octobre 2021, soit une légère baisse imputable aux 18 mois de crise sanitaire, dont 40 dirigeants et encadrants. Le secteur performance compte 54 joueuses au sein de 3 équipes évoluant en Pro D2, Nationale 2 et championnat de France moins de 18 ans. Le secteur jeunes et seniors amateurs compte 92 joueuses au sein de 8 équipes.

Une évolution importante cette saison avec la création, courant 2022, d'une société sportive sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) : Esprit sport management dans le champ de la formation professionnelle, de l'accompagnement, de l'éducation et de l'insertion. Il s'agit d'une évolution logique pour un club historiquement attaché à croiser ces domaines et la pratique sportive de haut niveau. Cette société sera agréée par la charte entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).

L'ASUL Vaulx-en-Velin est souvent citée en exemple par les instances fédérales quant au travail accompli en matière d'insertion des jeunes joueuses depuis plus de 20 ans. En 2020, 65 % des joueuses du club habitaient Vaulx-en-Velin et 51 % résidaient en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Le projet global du club s'intitule Donne des L et se veut sportif, féminin, éducatif et vertueux. Une ambition accompagne ce projet : la création d'un équipement sportif innovant, le L : sport open space. Des études doivent être conduites sur ce sujet précis.

1° - Bilan de la saison 2020-2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0570 du 31 mai 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 80 000 € pour ses missions d'intérêt général au profit de l'association ASUL Vaulx-en-Velin handball féminin dans le cadre de la saison 2020-2021.

Comme lors de la précédente saison, le club a dû adapter ses activités en fonction des protocoles sanitaires définis par la Fédération française de handball. Sur un plan sportif, les compétitions se sont poursuivies et le club a terminé à une honorable 8^{ème} place (sur 16 équipes). Les joueuses évoluant au niveau D2, bénéficiant des dérogations ministérielles, ont pu suivre les activités du centre de formation et être accompagnées toute la saison. En revanche, les compétitions ont été stoppées en cours de saison pour les autres équipes, les entraîneurs ayant maintenu une activité sportive permanente respectant les règles sanitaires, avec plus de travail en extérieur qu'à l'accoutumée. De la même manière, les joueuses du pré-centre de formation (pôle espoirs) ont poursuivi des activités en tant que public dérogatoire. La reprise des activités en fin de saison a permis d'assurer la phase de recrutement de joueuses et l'accompagnement pour les inscriptions en formation post-bac. Le club a également poursuivi ses relations avec les clubs du territoire, eux-mêmes impactés par la crise sanitaire.

Le suivi financier et la gestion des ressources humaines mobilisées font, comme chaque année, l'objet d'une attention particulière. Les activités commerciales ont été impactées elles aussi mais l'objectif du club reste de disposer d'une part croissante de financements issus de partenariats privés : sponsoring, actions de formation, etc.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2020-2021 ainsi que la comparaison avec la saison 2019-2020 :

	2019-2020	2020-2021
nombre de joueuses inscrites au centre de formation d'intérêt métropolitain	22 (+ 24 pré-centre de formation)	22 (+ 12 pré-centre de formation)
origine géographique	35 % du territoire de la Métropole	38 % du territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	140 565 €	129 979 €

La baisse du budget est due à une baisse du nombre global de joueuses accompagnées dans le cadre du pré-centre de formation.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2021-2022 (budgets en annexe)

Les ambitions et projections du club se sont heurtées à la crise sanitaire et les objectifs de la saison 2021-2022 sont désormais les suivants :

- relancer l'activité sportive des équipes du club : retrouver les licences perdues depuis le printemps 2020 et maintenir les 3 principales équipes au même niveau de compétition (pro D2, N2 réserve, U17CF),
- relancer les activités éducatives et d'insertion : il s'agit d'activités historiques et fondatrices du club. Aides aux devoirs, stage petites vacances, accompagnement à l'orientation et l'insertion,
- sur le plan financier : stabiliser les partenariats avec les collectivités et développer les partenariats privés, développer le chiffre d'affaires de la société (actions de formations, événementiel, prestations sportives), relancer le chiffre d'affaires hospitalité à l'occasion des matchs (partenariat avec le club du VHA pour un abonnement mixte),
- sur le plan de la structuration et de la gestion du club : rénovation des 2 appartements destinés aux joueuses du centre de formation, acquisition de 2 minibus pour le déplacement de toutes les équipes, création de la société de type SCIC dans une logique d'économie sociale et solidaire, professionnalisation des emplois actuels.

Le club envisage une accession progressive en Ligue féminine de handball (LFH), plus haut niveau du handball français féminin, tout en revendiquant son statut de club fortement impliqué dans la formation et l'insertion des jeunes joueuses.

Le club continuera, en outre, à participer à des actions à la demande des clubs partenaires ou des collectivités : présence dans les quartiers lors d'opérations spécifiques, rencontres thématiques ou témoignage auprès de collégiens. Une entente existe entre 7 clubs du territoire pour le fonctionnement de l'équipe U17 Lyon Métropole handball (LMH) : Vaulx-en-Velin, Bron, Villeurbanne, Vénissieux, Caluire-et-Cuire, Rillieux-la-Pape, Meyzieu.

La Métropole souhaite renforcer son soutien aux clubs sportifs féminins, professionnels et amateurs.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association ASUL Vaulx-en-Velin handball féminin, pour la saison 2021-2022, en hausse de 12,5 % par rapport à la saison précédente.

VII - SASP LOU rugby

Le club sportif LOU rugby est constitué en SAS. La SASP Lyon Olympique universitaire - LOU rugby est la structure de gestion des activités du club sportif professionnel LOU Rugby, comme de son centre de formation.

Le centre de formation du LOU a été créé en 2005 avec l'objectif de construire, pour chaque jeune, un projet de formation complet, tant sur l'aspect scolaire que sur l'aspect sportif.

Le club évoluait en Top 14 lors de la saison 2020-2021, à nouveau très perturbée par la crise sanitaire. Le club poursuit néanmoins sa structuration autour de la formation, notamment, et son ambition est de gagner un titre national à court terme. Parallèlement, les féminines du LOU (rattachées à l'association LOU rugby) évoluent toujours en Elite 1, au plus haut niveau français.

1° - Bilan de la saison 2020-2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0570 du 31 mai 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 240 000 € au profit de la SASP LOU rugby dans le cadre de la saison 2020-2021.

À l'issue d'une saison sportive ne lui ayant pas permis d'accéder aux phases finales, le club a réaffirmé sa volonté de devenir l'un des meilleurs clubs français tout en misant sur la qualité de la formation et la possibilité d'intégrer des jeunes issus du centre au sein de l'effectif professionnel. C'est le cas depuis plusieurs années : quelques joueurs issus du centre de formation intègrent l'équipe 1^{ère} et 5 Lyonnais font désormais partie du groupe de l'équipe de France.

Durant la seconde crise sanitaire, fin 2020 (début de saison), le centre de formation a poursuivi ses activités en les adaptant aux règles sanitaires, qui ont elles-mêmes évolué début 2021. Des contrôles et tests ont été effectués régulièrement auprès des joueurs. Bien que contraignantes, ces conditions de fonctionnement dues au second confinement n'ont pas altéré de manière importante la vie du collectif au sein du centre de formation.

L'équipe féminine du LOU est rattachée à l'association LOU rugby et dispose désormais de moyens techniques et d'un encadrement permettant la prise en charge d'un plus grand nombre de jeunes filles. Les féminines représentent désormais près de 25 % des effectifs licenciés. Ce développement est soutenu par la Métropole dans le cadre de sa politique sportive.

Sur le tableau ci-dessous figurent les indicateurs retenus pour mesurer l'activité et l'impact du centre de formation pour la saison 2020-2021 ainsi que la comparaison avec la saison 2019-2020 :

	2019-2020	2020-2021
nombre de joueurs inscrits au centre de formation	29	31
origine géographique	34 % du territoire de la Métropole	52 % du territoire de la Métropole
budget réalisé du centre de formation	2 997 892 €	2 390 234 €

Le budget global 2020-2021 réalisé est en baisse de 20 % malgré un nombre de jeunes accueillis en légère hausse. Le ralentissement et le report de certaines activités a entraîné une nette baisse ponctuelle des charges de personnel, sans remise en cause des emplois grâce aux diverses aides perçues. En revanche, le poste de dépenses logements a augmenté, en lien avec l'évolution de l'effectif accueilli au centre de formation. L'association LOU reste employeur du conseiller technique des clubs, ce poste étant soutenu financièrement par la Métropole et la Ligue de rugby Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre d'un engagement sur 4 années prenant fin à l'issue de la saison 2022-2023. Ce conseiller technique a pour mission de renforcer les liens entre les clubs amateurs et le LOU et d'accompagner les éducateurs dans la prise en charge des enfants des écoles de rugby. Il s'agit aussi de favoriser la détection des jeunes joueurs et joueuses désireux de rejoindre une formation de haut niveau au LOU.

2° - Perspectives et actions prévues pour la saison 2021-2022 (budget en annexe)

La crise sanitaire a contraint le club à modifier ses activités. Qu'il s'agisse du suivi médical, de la préparation physique ou du suivi scolaire, une individualisation a été privilégiée, permettant de minimiser les temps collectifs, facteurs de risque. Des protocoles sanitaires ont été mis en place par la Fédération française de rugby (FFR) et la Ligue nationale de rugby (LNR), qui viennent compléter les règles nationales fixées par le Gouvernement.

La sélection à l'entrée du centre de formation s'est accrue depuis 2 saisons, mais elle continue de prendre en compte le parcours scolaire ou universitaire des jeunes. Le club prête toujours une attention particulière à l'après-carrière en incitant ses jeunes stagiaires à poursuivre leur formation durant leur passage au centre de formation et durant leur carrière. Le sujet concerne l'ensemble des sportifs professionnels et les clubs de rugby sont de plus en plus attentifs à ce thème car les jeunes candidats à une carrière professionnelle sont eux-mêmes souvent désireux d'un projet global englobant l'après-carrière.

Sur le plan social, au-delà du rôle du conseiller technique des clubs évoqué ci-avant, le club dispose d'un éducateur à plein temps en charge de la détection et de la relation avec les jeunes dans les quartiers. Il s'agit de favoriser le développement de la pratique du rugby sur des territoires qui ne sont pas traditionnellement des bastions de cette discipline ou de poursuivre le développement de la pratique féminine. Ce travail s'accomplit depuis la saison 2019-2020 en lien avec le conseiller technique des clubs.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 240 000 € au profit de la SASP LOU rugby, pour la saison 2021-2022, montant stable par rapport à la saison précédente ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 711 000 € au profit des clubs sportifs suivants pour leurs missions d'intérêt général au titre de la formation dans le cadre de la saison 2021-2022, d'un montant de :

- 123 000 € au profit de l'association LDLC ASVEL basket masculin,
- 90 000 € au profit de l'association FC Lyon ASVEL basket féminin,
- 90 000 € au profit de l'association Olympique Lyonnais,
- 78 000 € au profit de la SAS VHA,
- 90 000 € au profit de l'association ASUL Vaulx-en-Velin handball féminin,
- 240 000 € au profit de la SASP LOU rugby,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les clubs sportifs bénéficiaires définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 711 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 65 - opération n° 0P39O5254.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220314-278005-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 mars 2022 Date de réception préfecture : 16 mars 2022
